

Bulletin mensuel **LA SÉGUINIÈRE**

Magazine d'informations municipales - **Février** 2026 **n°227**



VIDÉOPROTECTION pour la sécurité de tous

**Le Miracle
Saint-Hubert**

Page 10

**Composteurs
partagés**

Page 11

**Exposition 39-45
14 & 15 mars 2026**

Page 15

www.mairie-laseguiniere.fr



Recensement et vie citoyenne



Les opérations de recensement se sont achevées dans notre commune le 15 février dernier. Les résultats définitifs devront encore être confirmés par les services de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) mais les premières tendances sont désormais connues. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser au regard de la dynamique de construction, la population ne semble pas en augmentation.

En effet, le nombre de résidences principales a progressé de 3,5 % en six ans, passant de 1 640 à 1 698 logements. Pourtant, le nombre d'habitants enregistre une légère baisse estimée à environ 0,7 %. Cette évolution s'explique principalement par le phénomène de desserrement des ménages, observé depuis plusieurs décennies dans les villes et qui s'accroît désormais en milieu rural.

À La Séguinière, nous comptons plus de 2,7 habitants par foyer à la fin des années 1990 ; nous sommes passés à 2,6 en 2015, 2,5 en 2020 et 2,4 cette année. La composition traditionnelle des familles évolue : les séparations entraînent une augmentation des familles monoparentales et la natalité connaît un recul.

Je tiens à remercier chaleureusement les six agents recenseurs recrutés pour cette mission. Ils ont accompli un travail remarquable, parfois délicat. La première étape — recenser de façon exhaustive les logements de leur secteur et distribuer les courriers explicatifs — s'effectue généralement sans difficulté. Mais vient ensuite le temps des relances, de la vérification des réponses et parfois de la persuasion auprès des retardataires ou des réfractaires. Cette année encore, une petite dizaine de personnes ont catégoriquement refusé de se faire recenser. Quelques-unes, fort heureusement très rares, se sont même montrées quelque peu menaçantes à l'égard des agents. Je le regrette d'autant plus qu'un courrier explicite leur a été adressé pour rappeler l'intérêt et le caractère obligatoire du recensement, ainsi que la confidentialité totale des informations recueillies, sans aucune interaction avec d'autres administrations, notamment fiscales.

Ces situations demeurent marginales et les Ziniérais ont une nouvelle fois fait preuve d'un grand civisme : 97 % d'entre vous ont privilégié la réponse par internet. C'était le défi que nous nous étions fixé, et il a été largement relevé !

Ce taux dépasse nettement la moyenne nationale, habituellement autour de 80 %, et il est bien supérieur à notre résultat de 2020, qui s'élevait à 84 %. Je vous en félicite sincèrement.

Je compte sur ce même esprit citoyen pour participer activement aux prochaines élections municipales, qui se dérouleront le dimanche 15 mars prochain. Même s'il n'y a qu'une seule liste en présence, voter demeure un devoir démocratique essentiel.

Dans une période marquée par de fortes divisions et alors que l'on observe dans plusieurs pays un recul de la démocratie, nous avons en France la chance de pouvoir nous exprimer librement. Le taux de participation constitue un indicateur important, notamment dans les communes où une seule liste est candidate : plus il sera élevé, plus il témoignera de l'intérêt que vous portez à la vie communale et à l'action menée.

Comme l'écrivait J.E. Hutin, directrice de la recherche éditoriale à *Ouest-France*, dans son article du 15 février :

« C'est dans la commune que se construit jour après jour l'avenir du pays... C'est là, dans la cellule de base de la démocratie, que se trouve le vivier d'énergies dont le pays a besoin pour bâtir la cohésion sociale. L'urgence est donc aussi de mettre en commun les trésors de courage, de générosité, d'imagination et de joie de vivre pour construire la concorde afin que vivent nos communes ».

Ces mots, je les ai partagés avec les conseillers municipaux lors de la dernière séance de la mandature, le 23 février dernier. J'y ai remercié celles et ceux qui ont choisi de ne pas se représenter pour leur engagement et leur investissement au cours des six années écoulées et félicité ceux, nombreux, qui ont décidé de poursuivre l'aventure, ainsi que les nouveaux élus qui viendront renforcer l'équipe.

Je forme le vœu que ce temps démocratique soit, pour notre commune, un moment de participation et d'expression citoyenne, dans le respect des valeurs républicaines qui nous rassemblent.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances

26/01	Angèle CHARLOT
12/02	Léontine ROUSSELOT

Mariages

21/02	Alice DAVID et Sylvain LALLEMAND
-------	-------------------------------------

Décès

18/01	André SECHET 88 ans
20/02	Louise BOURCIER Née PASQUIER - 95 ans

Autres infos

En couverture :

Installation d'une caméra de vidéoprotection
Complexe sportif Pierre de Coubertin
Jeudi 5 février 2026

Edition n°227 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le 25 février 2026

**Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière**
N°ISSN : 2802-9046



Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Commune de La Séguinière
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tel. 02 41 56 90 53
Mail accueil@mairie-laseguiniere.fr

Rencontre Franco-Allemande

Samedi 7 février

Le samedi 7 février 2026, le Moulin de la Cour a accueilli une animation originale organisée par l'association Cholet France Allemagne : une Kohlfahrt, jeu traditionnel d'extérieur originaire du nord de l'Allemagne.

Près d'une cinquantaine de participants se sont retrouvés pour une balade ponctuée de jeux et de moments conviviaux. Cette après-midi placée sous le signe de l'échange culturel et de la bonne humeur a permis de faire découvrir une tradition allemande peu connue en France.

La grange du site a été mise à disposition afin d'y installer tables et chaises et de permettre un temps convivial à l'abri. Le repas du soir s'est ensuite tenu à Cholet, prolongeant cette journée agréable.



Saison culturelle

Samedi 7 & dimanche 8 février

L'espace Prévert a accueilli la comédie musicale *Origines*, nouvelle création de l'association Cré-Scène-Do de Saint-Christophe-du-Bois. À travers un voyage musical immersif au cœur de la préhistoire, ce spectacle familial a su séduire petits et grands.

Les deux représentations ont rencontré un beau succès et ont été saluées pour leur qualité artistique et leur dimension pédagogique.



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Mois	Mars	Avril
Fruits et légumes (Richou)	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29
Fromager (Beillevaire)	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29
Poissonnier (La Balade d'Antho)	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29
Association Amitié Sandogo	4, 18	1, 15, 29
Pommes (GAEC Augereau)	4, 18	1, 15, 29

Vous êtes cordialement invités à découvrir le marché hebdomadaire du mercredi, qui permet de trouver des produits frais de qualité près de chez vous, et aussi un climat agréable avec des commerçants accueillants : **la convivialité est une valeur ajoutée !**

Autre info : dans le cadre de ses actions d'autofinancement pour les projets de séjours d'été, les jeunes du Centre Socioculturel Ossigène tiendront un stand de vente de gâteaux et de crêpes au marché de la Séguinière les mercredis 15 et 22 avril.

DON DE COMPOST

La commune propose de nouveau, aux habitants qui le souhaitent, du compost gratuit afin de fertiliser leur jardin, plantations ou gazon. Le compost provient des déchets verts broyés, issus de la taille effectuée par les agents, ainsi que de la transformation des déchets du composteur du restaurant scolaire.



Pour pouvoir en bénéficier, les personnes intéressées doivent s'inscrire préalablement en mairie. La récupération du compost gratuit aura lieu en libre-service, les samedis 28 mars et 11 avril 2026 à l'ancien éco-point de la Prairie (derrière l'aire de Camping-car) de 9h00 à 11h00. Un créneau sera fixé avec les services au moment de l'inscription.

Suivant le nombre d'inscrits, le volume attribué à chacun pourra être limité. Par ailleurs, pour ceux qui possèdent une remorque, il sera possible de faire charger le compost avec un chariot élévateur.

ELECTIONS MUNICIPALES

Appel à la mobilisation citoyennes

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les associations des maires de France lancent un appel fort à la participation citoyenne. Face à une abstention persistante et à un nombre important d'électeurs non-inscrits ou mal-inscrits sur les listes électorales, l'AMF et l'AMRF rappellent l'importance de chaque étape du processus démocratique local.

S'inscrire sur les listes électorales constitue le premier acte d'engagement citoyen. Au-delà d'une simple formalité administrative, l'inscription permet à chacun d'affirmer son appartenance à sa commune et de participer activement à son avenir.

Voter aux élections municipales, c'est choisir des projets concrets qui façonnent le quotidien : écoles, services publics, cadre de vie, transition écologique ou solidarité. C'est aussi donner une légitimité démocratique aux équipes municipales pour agir. Enfin, l'AMF encourage les citoyens à s'impliquer dans la tenue des bureaux de vote, en tant qu'assesseurs ou scrutateurs, afin de garantir la transparence et le bon déroulement du scrutin.

À travers sa campagne *Citoyennes, citoyens, osez l'engagement !*, l'AMF réaffirme que la démocratie locale se construit par l'implication active de toutes et tous.

FRELON ASIATIQUE

Organisation de la lutte collective

Comme tous les ans à cette saison, la commune s'engage dans la lutte collective contre le frelon à pattes jaunes, coordonnée au niveau départemental par la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense des Organismes Nuisibles). Cette action s'inscrit dans la campagne de piégeage de printemps, période clé pour limiter la prolifération de l'espèce.

1 fondatrice capturée = 1 nid en moins dans l'année.

Le piégeage, prévu du 15 février au 15 mai 2026, permet de capturer uniquement les fondatrices, avant la naissance des ouvrières.

Seuls les pièges dits sélectifs sont autorisés et recommandés. Les pièges non sélectifs (ex. bouteilles sans grille) sont à proscrire car ils causent plus de dégâts à la biodiversité qu'ils n'apportent de bénéfices. La sélectivité est essentielle pour permettre aux autres insectes, indispensables à l'équilibre naturel, de s'échapper.

Face à l'augmentation des signalements chaque année, la commune encourage vivement les habitants à participer :

- en installant des pièges sélectifs, notamment à proximité des ruches,
- ou en fabriquant soi-même des pièges à l'aide de grilles spécifiques (environ 5 € dans le commerce ou en ligne),
- des pièges complets sont également disponibles pour une trentaine d'euros.

C'est cette dernière solution que la municipalité a choisie en décidant de commander 4 pièges sélectifs auprès de la FDGDON de Maine-et-Loire, qui seront installés sur les espaces publics. Ces pièges, équipés d'une grille Neoppi, sont efficaces, esthétiques et conçus pour optimiser l'attractivité de l'appât.

En agissant dès le mois de février, chacun contribue à limiter durablement la présence du frelon à pattes jaunes et à protéger la biodiversité locale.

Grille sélective Neoppi



DON DE SANG ET DE PLASMA

Une Maison du Don à Cholet en projet

L'Établissement Français du Sang (EFS) a le plaisir d'informer les habitants de l'ouverture prochaine, prévue en juin 2026, d'un nouveau lieu de collecte dédié au don de sang et de plasma à Cholet : la Maison du Don.

Implantée au Sémaphore, 14 boulevard du Général Faïdherbe, cette Maison du Don offrira aux donneurs un lieu de proximité, moderne et accueillant, pensé pour les recevoir dans les meilleures conditions de sécurité, de confort et de convivialité. Dotée de 8 fauteuils de prélèvement, elle permettra d'accueillir les donneurs tout au long de l'année, dans un esprit chaleureux et « comme à la maison ».

Ce projet répond à un enjeu majeur de santé publique. La demande en plasma connaît en effet une forte augmentation, notamment pour la fabrication de médicaments indispensables au traitement des déficits immunitaires, des maladies auto-immunes et de nombreuses maladies rares. En 2026, le département de Maine-et-Loire devra collecter plus de 7 000 dons de plasma, répartis entre les Maisons du Don d'Angers et de Cholet.

Afin de garantir le succès de cette ouverture, l'EFS engage, dès à présent, des actions de sensibilisation au don de plasma, en lien avec les acteurs locaux et avec l'appui des services municipaux. L'objectif est de faire connaître largement l'intérêt citoyen que représente ce nouveau lieu et d'encourager chacun, s'il le peut, à s'engager dans ce geste solidaire et essentiel.

Donner son sang ou son plasma, c'est contribuer directement à sauver des vies. Avec l'ouverture prochaine de la Maison du Don, Cholet renforce son engagement en faveur de la solidarité et de la santé publique.



BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Printemps 2026

Cholet Agglomération organise une nouvelle opération gratuite de broyage des végétaux pour les particuliers, du 6 mars au 25 avril 2026.

L'objectif est de réduire les déchets verts déposés en déchèterie tout en valorisant les tailles de printemps en ressources pour le jardin. Les branches, haies et arbustes broyés deviennent un excellent amendement naturel, utilisable en paillage des massifs ou comme matière sèche pour le compost.

Avec le retour du printemps, la taille des végétaux est inévitable, mais il n'est pas nécessaire de tout évacuer : le broyage permet de réutiliser directement chez soi les végétaux, de fertiliser le sol et de le protéger des variations de température.

À La Séguinière, une session est prévue le vendredi 6 mars 2026, de 13h30 à 17h00, sur le parking de la salle de Coubertin.



Seules les branches d'arbres et d'arbustes d'un diamètre maximum de 13 cm seront acceptées, les végétaux trop feuillus, humides ou contenant des éléments indésirables seront refusés.

Les inscriptions, obligatoires, sont ouvertes depuis le 11 février en ligne sur cholet.fr ou par téléphone au 02 44 09 25 00 et doivent être faites au moins 48 heures avant la date choisie.

VIDÉOSURVEILLANCE À DOMICILE

Respecter les limites de la loi

Avec la généralisation des systèmes de vidéosurveillance à domicile, il est tentant pour certains propriétaires de vouloir étendre la surveillance au-delà de leur propriété. Pourtant, la loi encadre strictement l'usage de ces dispositifs et protège le droit à la vie privée de chacun.

Les caméras installées chez soi doivent filmer exclusivement votre propriété privée, comme votre jardin, votre entrée, votre garage ou l'intérieur de votre habitation. Elles sont destinées à sécuriser vos biens et à prévenir les intrusions.



Il est formellement interdit de filmer les espaces publics, tels que les rues, les trottoirs, les places publiques ou toute zone accessible au public. Filmer ces espaces constitue une atteinte à la vie privée et peut exposer le propriétaire à des sanctions pénales.

Pour rester dans le cadre légal, il est recommandé de :

- Positionner les caméras uniquement sur votre terrain ou vos parties privatives,
- Installer un panneau signalant la présence de caméras, même si elles ne filment que votre propriété,
- Stocker les images de manière sécurisée et ne pas les conserver plus longtemps que nécessaire,
- Vérifier régulièrement que votre installation ne dépasse pas les limites de votre terrain.

Respecter ces règles permet de protéger votre domicile tout en garantissant le respect de la vie privée des voisins et des passants. En cas de doute sur l'installation ou son périmètre, il est conseillé de se rapprocher de la préfecture ou de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu normalement le vendredi 20 mars à 19h00 pour l'élection du maire et des adjoints. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du lundi 23 février ont été votées les délibérations suivantes :

- Maison du Vieux Pont—Arrêt du planning prévisionnel
- Convention de mise à disposition de locaux au CSI
- Remplacement d'un cylindre électronique suite à dégradation involontaire
- Projet d'aménagement d'une agence postale en mairie
- Désaffectation de 4m² d'espace public allée des Blanchisseuses
- Autorisation de cession gratuite d'un terrain square de Bellevue à Sèvre Loire Habitat
- Contrat d'assistance et de maintenance du terrain de sport synthétique
- Mission de contrôle des réseaux d'eaux au lotissement de la Surchère 2
- Avenant n°1 au contrat de marché de travaux à la Surchère 2

- Avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre à la Surchère 2
- Adoption d'une charte éthique pour le dispositif de vidéoprotection
- Avis de la commission départementale pour le dispositif de vidéoprotection
- Engagement d'une procédure concernant un chemin rural
- Délégation partielle par Cholet Agglomération du droit de préemption urbain,
- Retrait de l'adhésion de la commune à l'AMF (Association des Maires de France)
- Attribution d'une avance de subvention au club St Louis Basket
- Etat annuel des indemnités des élus en 2025
- Autorisation de voirie pour l'installation d'une terrasse
- Ajout d'un tarif de location pour la salle Prévert
- Déploiement du tri hors foyer à La Séguinière

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.



INAUGURATION

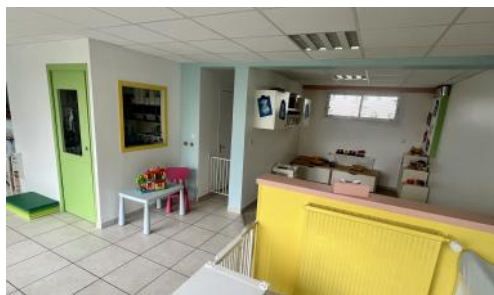
MAM GRAINES DE MALICE

Le 28 janvier 2026, avait lieu l'inauguration des travaux récemment réalisés à la Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

Les trois assistantes maternelles, Sonia, Angélique et Annabelle, ont invité les représentants de la municipalité pour marquer la fin des travaux d'aménagement du logement que la commune leur loue pour leur activité.

Ces travaux répondent à un double objectif : moderniser le bâtiment et le mettre aux normes, tout en améliorant le confort des enfants, des familles et des professionnelles.

La toiture a été entièrement refaite par l'entreprise Oger-Lefrêche de Cholet, contribuant à une meilleure isolation et à la performance énergétique du bâtiment. Une nouvelle cuisine, installée par Efi Design (Cholet), offre désormais un espace fonctionnel et adapté à la préparation des repas. Les travaux de peinture, réalisés par l'entreprise Paillat de Yzernay pendant les vacances de Noël, apportent quant à eux fraîcheur et luminosité aux espaces de vie.



Il reste à finaliser l'installation des clôtures, qui sera assurée par les agents municipaux, ainsi que la pose du portail automatisé, commandé auprès de la métallerie Mérand de La Séguinière.

Créée en 2009, au cœur du village, la MAM Graines de Malice est la première MAM de la commune, et fut à l'époque l'une des toutes premières du département. Elle peut accueillir jusqu'à 12 enfants. Les travaux engagés, pour

un montant global d'environ 40 000 €, ont bénéficié d'un soutien significatif de la CAF, qui a accordé à la commune une aide de plus de 21 000 € dans le cadre du Fonds de Modernisation des Établissements.



Lors de l'inauguration, les assistantes maternelles ont rappelé que la MAM a fêté ses 16 ans le 11 janvier dernier. Depuis sa création, près de 90 enfants y ont été accueillis. Elles ont tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs du projet, soulignant notamment l'importance de la nouvelle cuisine, « un espace stratégique », puisque les repas sont entièrement préparés sur place, ainsi que les améliorations apportées par la peinture et la rénovation de la toiture. Elles ont exprimé leur souhait que la MAM continue d'accueillir de nombreux enfants pour les 16 prochaines années, concluant par un chaleureux « Longue vie à la MAM ! ».

Aujourd'hui, Graines de Malice accueille 9 enfants, dont 8 résidant à La Séguinière, pour le compte de 8 familles. Conformément à la convention de partenariat avec la commune, la priorité est donnée aux enfants de La Séguinière, tout en veillant à ne pas atteindre systématiquement la capacité maximale, afin de préserver une qualité d'accueil optimale. Les enfants sont accueillis dès 2 mois et demi, jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, parfois jusqu'à 4 ans.

Légende de la photo prise le mercredi 28 janvier 2026 dans la cuisine fraîchement rénovée

(de gauche à droite)

Angélique Gourdon
Assistante maternelle

Alain Guillez
Adjoint au maire

Annabelle Pasquier
Assistante maternelle

Sonia Baudry
Assistante maternelle

Mathilde Daudet
Maman référente



Politique de la commune en faveur des MAM

Propriétaire du bâtiment, la commune soutient également les deux autres MAM présentes sur le territoire, notamment par une aide à l'investissement lors de leur création et par une aide au fonctionnement dégressive pouvant atteindre 6 000 € par an durant les premières années.

Ce soutien s'inscrit dans une politique globale en faveur de la petite enfance, qui repose sur la complémentarité des modes de garde : Maisons d'Assistants Maternelles, accueil collectif proposé par le CALS au sein de la Maison de l'Enfance communale, et assistantes maternelles indépendantes, qui peuvent se retrouver chaque semaine avec l'association Mini-Pouces.

Grâce à cette diversité, La Séguinière offre aux familles un choix riche et adapté, permettant à chaque parent de trouver la solution la plus adaptée à ses besoins et ceux de son enfant.

Tri hors foyer

de nouvelles corbeilles à venir sur l'espace public

Un espace public plus propre

Suite à la loi AGEF (février 2020) et à la décision du Conseil municipal du 23 février 2026, La Séguinière adapte ses équipements pour le tri des déchets sur l'espace public.

L'objectif est clair : **réduire les déchets abandonnés et faciliter le recyclage des emballages.**

Des corbeilles pour mieux trier

Les anciennes corbeilles en béton, au nombre de 39, seront retirées pour laisser place à des installations plus modernes et adaptées. Dans le centre-bourg, quatre corbeilles bi-flux en composite seront installées.

Dans les espaces naturels et les équipements structurants, huit corbeilles bi-flux métalliques de grande capacité seront déployées, notamment au complexe sportif Coubertin, au Moulin de la Cour, à l'espace vert des Borderies et place de la Prairie. Deux abri-bacs ac-

cueilleront chacun deux bacs de tri volumineux, et deux portes-sacs seront mis à disposition pour les manifestations communales et associatives.

Une campagne de sensibilisation

Pour accompagner ces changements, une campagne d'information sera lancée sur tous les supports municipaux : magazines, affichage urbain, réseaux sociaux et site internet. Des affiches et pictogrammes guideront les habitants afin de jeter correctement leurs déchets et de réaliser le tri sélectif.

Votre rôle pour réussir le tri

La commune invite chacun à limiter ses déchets et à ne plus les jeter sans tri dans les corbeilles publiques et à respecter les consignes sur les nouvelles installations.

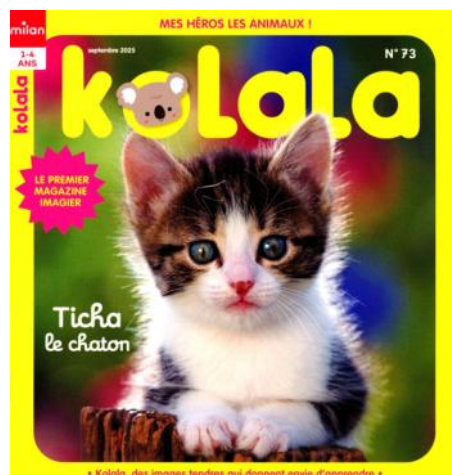
En adoptant ces nouvelles habitudes, nous contribuons ensemble à un environnement plus propre et plus durable.



Bibliothèque « Mille Pages »

La bibliothèque renouvelle son offre de magazines...

La bibliothèque fait évoluer son offre afin de proposer des lectures variées, actuelles et adaptées à tous les publics. Cette année, trois nouveaux magazines font leur entrée dans les rayons.



Parmi les nouveautés, Kolala s'adresse aux enfants de 1 an à 4 ans. Coloré et ludique, ce magazine-imagier invite à la découverte du monde animalier. Chaque numéro est consacré à un animal vedette à travers des histoires courtes, un récit-photo et des jeux. Son papier glacé et cartonné est parfaitement adapté aux petites mains.

Les amateurs de cuisine pourront quant à eux se régaler avec Les petits plats de Mariotte. Ce magazine met à l'honneur une cuisine accessible, de saison et conviviale, avec des recettes faciles à réaliser au quotidien. Astuces, conseils et idées gourmandes y sont proposés pour donner envie de cuisiner simplement.

Enfin, Échappées belles est une véritable invitation au voyage. À travers des reportages et de magnifiques photographies, ce magazine propose de partir à la découverte de régions, de savoir-faire et de patrimoines, en France comme ailleurs. Une lecture inspirante pour s'évader, rêver ou préparer de futures escapades.



Ces nouveautés viennent compléter une sélection qui reste disponible à la bibliothèque : pour les enfants : Les belles histoires, Youpi, J'aime lire, Images Doc.; pour les adultes : Que choisir, Esprit d'ici, Topette et Psychologie.

Il y a forcément un magazine pour vous à la bibliothèque. N'hésitez pas à venir les feuilleter sur place ou à les emprunter lors de votre prochaine visite !

Horaires d'ouverture

le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi



LA VIDÉOPROTECTION

un outil au service de la sécurité et du cadre de vie

Complexe Coubertin
Jeudi 5 février 2026

Dans un contexte national et local marqué par des attentes fortes en matière de sécurité, de prévention et de tranquillité publique, la commune de La Séguinière a engagé depuis 2024 un projet structurant de déploiement d'un dispositif de vidéoprotection sur la voie publique.

Ce projet, mûrement réfléchi et construit dans le strict respect du cadre légal, s'inscrit dans la volonté municipale de protéger les personnes et les biens, de sécuriser les espaces publics et d'améliorer le cadre de vie des habitants, tout en garantissant le respect des libertés individuelles.

Les travaux ont commencé au début du mois de février 2026 et la mise en service est prévue courant mars 2026, sous réserve de l'obtention des autorisations préfectorales nécessaires.

À la suite de cette décision de principe, une consultation publique a été menée conformément au Code de la commande publique. Le 9 décembre 2024, le Conseil municipal a attribué le marché de fourniture, d'installation et de maintenance du dispositif à l'entreprise LERAY Sécurité.

Des objectifs clairs et encadrés

Le dispositif de vidéoprotection mis en place à La Séguinière poursuit des objectifs précis, définis par la loi et rappelés dans les délibérations municipales :

- assurer la sécurité des personnes et faciliter l'intervention des secours,
- prévenir les atteintes aux biens (dégradations, vols, incivilités),
- protéger les bâtiments communaux et leurs abords,
- sécuriser les espaces publics les plus fréquentés,
- prévenir les trafics, les actes de malveillance et certaines infractions routières.

La vidéoprotection ne constitue pas une surveillance permanente des habitants, mais un outil d'appui à l'action publique, utilisé uniquement dans des conditions strictement définies.

Le fruit d'un travail collectif

Le principe de l'installation d'un système de vidéoprotection a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal le 4 juillet 2024, à l'issue d'un travail approfondi mené par la commission Urbanisme et Travaux.

Cette réflexion s'est appuyée sur :

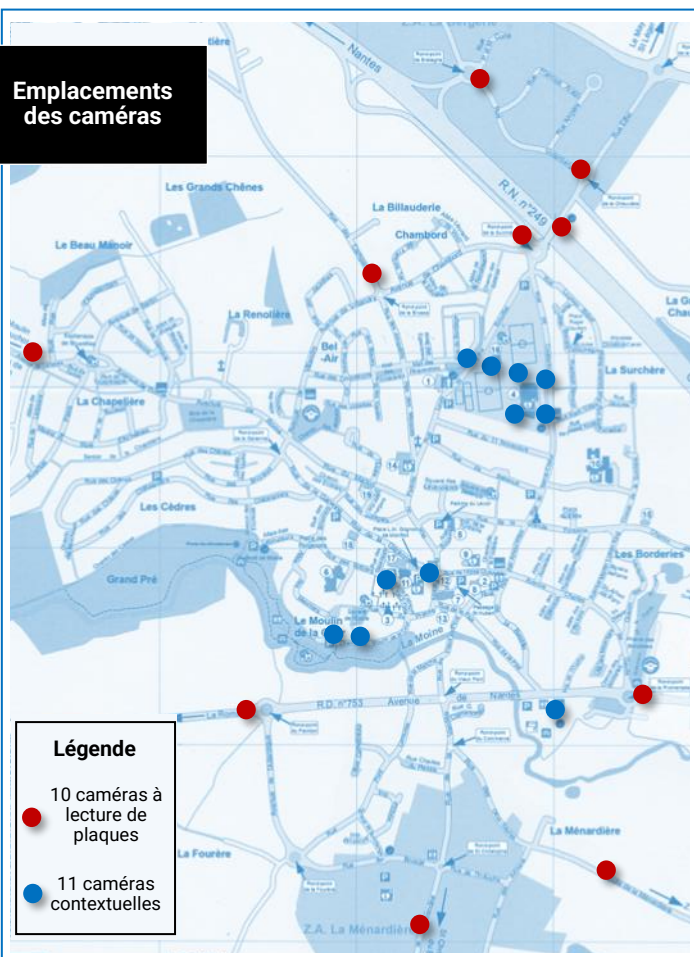
- l'analyse des besoins du territoire,
- les attentes exprimées par les habitants,
- les obligations légales encadrant strictement l'usage de la vidéoprotection,
- la recherche d'un équilibre entre efficacité, coût maîtrisé et respect des libertés publiques.



Un déploiement ciblé

Le projet prévoit l'installation de 21 caméras, réparties de manière stratégique :

- 10 caméras à lecture de plaques, positionnées aux entrées et sorties de la commune, afin de renforcer la sécurité des accès,
- 11 caméras dites "contextuelles", implantées dans des secteurs identifiés comme prioritaires :
 - le centre-bourg,
 - le site du Moulin de la Cour,
 - le complexe Pierre-de-Coubertin,
 - le parking de la Prairie.



Ces caméras permettront l'enregistrement et le stockage d'images, exclusivement dans le cadre légal, et uniquement afin de répondre à des réquisitions judiciaires ou des enquêtes menées par les forces de l'ordre.

Un projet ajusté et financièrement maîtrisé

Lors de la phase opérationnelle, le coût des raccordements électriques au réseau d'éclairage public, réalisés par le Syndicat d'Énergie de Maine-et-Loire (SIEML), s'est révélé nettement supérieur aux estimations initiales.

Face à cette contrainte budgétaire, la commune a travaillé en lien étroit avec l'ensemble des partenaires techniques afin de :

- optimiser les implantations,
- réduire les coûts de génie civil,
- conserver l'ensemble des équipements prévus, sans renoncer aux objectifs du projet.

Le projet définitif, approuvé par le Conseil municipal le 4 juillet 2025, a permis de ramener la participation communale nette au SIEML à 67 197 €, contre près de 100 000 € dans les premières estimations.

Par ailleurs, l'État a accordé une subvention de 30 344 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), représentant 35 % des dépenses éligibles.

Le reste à charge global pour la commune (déduction faite de la subvention de l'Etat) s'élève à : 123 500 €.

Adoption d'une charte d'éthique

Consciente des enjeux liés au respect de la vie privée, la commune a souhaité aller au-delà des seules obligations réglementaires.

Ainsi, le Conseil municipal du 23 février 2026 a adopté une charte d'éthique de la vidéoprotection, document de référence encadrant l'utilisation du dispositif.

Cette charte précise notamment :

- les finalités strictes de la vidéoprotection,
- les conditions d'accès et de visionnage des images,
- la durée de conservation, volontairement limitée à 21 jours maximum,
- les modalités d'information du public,
- les droits des citoyens, notamment le droit d'accès aux images les concernant.

La charte sera consultable en mairie de La Séguinière et sur le site internet de la commune.

À ne pas confondre Vidéoprotection et Vidéosurveillance

Vidéoprotection

Terme utilisé lorsqu'un dispositif est installé sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public par une collectivité territoriale.

- Strictement encadrée par la loi
- Soumise à autorisation préfectorale
- Finalités limitées (sécurité, prévention, protection des biens)
- Accès aux images réservé à des agents habilités
- Durée de conservation limitée

Vidéosurveillance

Terme employé pour des dispositifs installés dans des lieux privés (entreprises, commerces, copropriétés).

- Relève d'un régime juridique différent
- Responsabilité du propriétaire ou du gestionnaire du site

À La Séguinière, il s'agit bien d'un dispositif de vidéoprotection, placé sous le contrôle de la commune et de l'État.



Modèle de caméra installée



Crédit photos : JP Boisneau

Le tableau LE MIRACLE DE SAINT HUBERT

au cœur de l'attention des professionnels du patrimoine régional

L'église Notre-Dame de l'Assomption de La Séguinière a récemment accueilli une visite d'experts du patrimoine, témoignant de l'intérêt porté par la Région des Pays de la Loire à son patrimoine artistique, et plus particulièrement au tableau *Le Miracle de Saint Hubert*.

Le lundi matin 26 janvier dernier, M. Frédéric Fournis, chercheur et chef du pôle Inventaire au sein du Service Patrimoine de la Région (Direction de la Culture, du Sport et du Patrimoine), s'est déplacé accompagné de la photographe du même service, Mme Jeanne Minier. Leur venue s'inscrivait dans le cadre d'une vaste opération d'inventaire des tableaux conservés dans les églises et cathédrales des cinq départements ligériens, menée en partenariat avec la DRAC, les départements concernés et les conservateurs des antiquités et objets d'art.

Équipée d'un matériel photographique de très haute précision, l'équipe a réalisé une campagne de prises de vue du tableau *Le Miracle de Saint Hubert*, œuvre majeure de l'église. Ces photographies viendront alimenter la base nationale POP (*), outil de référence qui décrit et diffuse des notices scientifiques sur les biens culturels étudiés ou conservés en France.

Réalisé en 1887 par le peintre Eustache Bareault, le tableau représente l'épisode fondateur de la conversion de Saint Hubert, scène emblématique de l'iconographie chrétienne. Donné à la paroisse par le comte d'Aviau de Piolant, il perpétue le souvenir de l'ancien retable détruit au XIX^e siècle et témoigne de l'attachement profond de La Séguinière au culte de ce saint.

Les professionnels de la Région ont également souligné l'importance de la restauration du tableau en 2009, rendue possible grâce à la mise en place d'un échafaudage lors des importants travaux de rénovation de l'église. Cette restauration s'inscrivait dans l'opération de mise en valeur de l'édifice, comprenant la réfection de la toiture, la redécouverte de la charpente de la nef et l'étude approfondie des enduits peints.

Au-delà de sa valeur artistique, le tableau de Saint Hubert est indissociable d'une tradition et d'une mémoire locales, abondamment relatées par l'abbé Chauveau au milieu du XX^e siècle.

La visite a également permis de photographier un autre petit tableau, dont l'origine et la signification restent à ce jour inconnues, ouvrant ainsi de nouvelles pistes de recherche.



Eglise Notre Dame de l'Assomption
Lundi 26 janvier 2026

INVENTAIRE DES TABLEAUX D'ÉGLISES

Cet inventaire régional d'envergure, engagé entre 2020 et 2027, a pour but de recenser plus de 3 000 tableaux sur l'ensemble des Pays de la Loire. Un corpus qui comprend des œuvres du 15^e siècle à l'instar de la Vierge de Piété de la Basilique Notre-Dame-d'Avesnières à Laval jusqu'au 20^e siècle comme les toiles de Henry Simon à Saint-Hilaire-de-Riez.

LES AVENTURES DE SUZETTE ou la chronique du CLIC



Mois de février 2026

« *Moi, Colette, j'ai découvert le CLIC... et ça a tout changé !* »

Bonjour, moi c'est Colette. J'ai 82 ans, j'habite Vihiers depuis toujours, et il y a quelques semaines, j'ai pris rendez-vous à la permanence du CLIC. Je ne savais pas trop à quoi m'attendre, mais aujourd'hui, je peux vous dire : si vous hésitez encore, allez-y !

C'est en parlant avec mon amie Suzette qu'elle m'a orientée vers le CLIC. Comme beaucoup, je me posais des questions : comment continuer à vivre chez moi sans tout porter sur mes épaules ? Les courses, les papiers, l'entretien de la maison... Parfois, c'est un peu lourd. Au CLIC, on m'a écoutée. La coordinatrice a pris le temps de comprendre mes besoins. Elle m'a expliquée qu'il existait des aides pour le ménage, des services de portage de repas, et même des solutions pour adapter ma salle de bain.

Le plus important ? Je ne me sens plus seule face à tout ça. Le CLIC, c'est un peu comme une grande boîte à outils : on y trouve des réponses, des contacts, et surtout, des coordinatrices qui savent nous guider.

Alors, si comme moi, vous vous demandez comment faire pour rester chez vous en toute tranquillité, prenez rendez-vous à la permanence du CLIC IGEAC sur Vihiers, présent au centre socioculturel « Le coin de la rue » le jeudi après-midi. Un coup de fil, un petit pas, et peut-être une grande différence pour votre quotidien.

CLIC IGEAC Centre Local d'Information et de Coordination

Pôle social - 24 avenue Maudet - Cholet

Réception sur rendez-vous

Ouvert du lundi au jeudi

de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00,

ou le vendredi de 14h00 à 17h00.

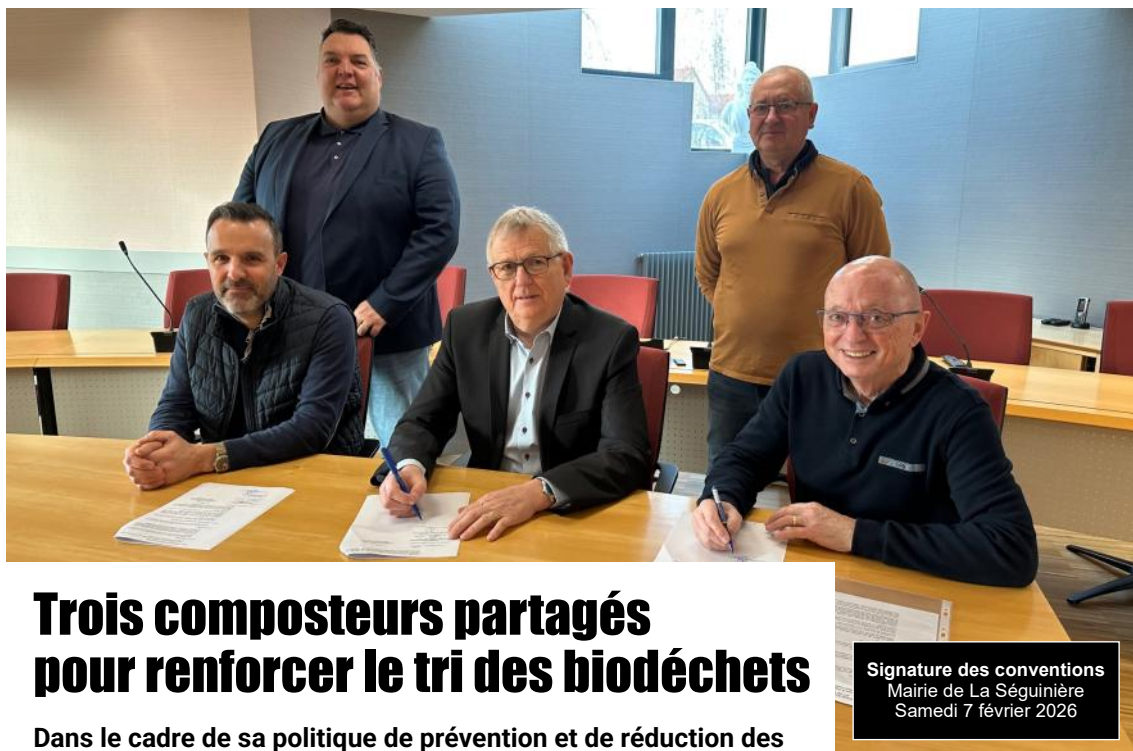
ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34

clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

(*) avant d'être consultables sur la Plateforme ouverte du patrimoine (Pop) du ministère de la Culture, le dossier d'inventaire du tableau sera disponible à terme sur le site de l'Inventaire général des Pays de la Loire <https://gertrude.paysdelaloire.fr> et les photographies sur la photothèque du patrimoine des Pays de la Loire <https://phototheque-patrimoine.paysdelaloire.fr>



Signature des conventions
Mairie de La Séguinière
Samedi 7 février 2026

Trois composteurs partagés pour renforcer le tri des biodéchets

Dans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets, la commune de La Séguinière poursuit, en partenariat avec Cholet Agglomération, son engagement en faveur du compostage de proximité et de la valorisation des biodéchets.

Lors de sa séance du 12 janvier 2026, le Conseil municipal a adopté des conventions d'usage pour encadrer le fonctionnement des trois composteurs installés par Cholet Agglomération sur le territoire communal.

À la suite de cette délibération, la municipalité a organisé, le samedi 7 février dernier, une séance officielle de signature des conventions.

Ces conventions ont été signées : avec la Maison d'Accueil (EHPAD), représentée par son président Monsieur Noël Viault, et avec les jardiniers des jardins partagés communaux, représentés par Monsieur Étienne Brossellier.

Cadre réglementaire et environnemental

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC), qui impose depuis le 31 décembre 2023 le tri à la source des biodéchets pour l'ensemble des producteurs.

Depuis quelques années, l'agglomération accompagne les habitants et les acteurs locaux dans la gestion de leurs déchets.

Le compostage domestique est ainsi encouragé depuis 2006, avec plus de 6 000 composteurs installés sur le territoire.

Souhaitant aller plus loin, l'agglomération et la commune développent également le compostage de proximité en établissement, notamment au sein des restaurants scolaires, des établissements pour personnes âgées ou encore des jardins partagés.

Trois sites de compostage autonome

Les conventions approuvées par le Conseil municipal concernent le suivi de sites de compostage autonome aux emplacements suivants :

- Rue de la Garenne pour le restaurant scolaire municipal,
- Rue du Sacré Cœur pour la Maison d'Accueil - EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes),
- Chemin du Moulin de la Cour pour les jardins partagés.

Ces conventions définissent clairement les droits et obligations de chaque partie, ainsi que les modalités d'organisation, de gestion et de suivi des composteurs.

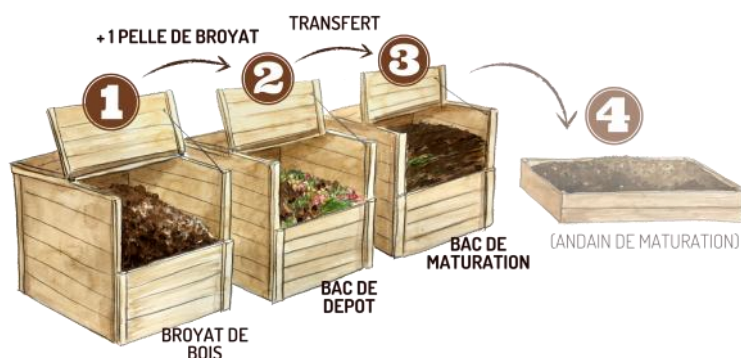
Pour le site implanté à l'EHPAD, certains engagements spécifiques relèvent de l'établissement, qui assurera notamment la gestion quotidienne du composteur, conformément aux dispositions prévues dans la convention.

Bénéfices pour le territoire

La valorisation sur site des biodéchets permet :

- de réduire les coûts de collecte et de traitement des déchets,
- de limiter les transports,
- de produire un compost utilisable localement, notamment pour les activités de jardinage,
- et de sensibiliser les usagers, petits et grands, aux enjeux du tri et de l'économie circulaire.

Fonctionnement d'un site de compostage partagé



Un site de compostage fonctionne avec trois bacs minimum :

- le premier bac sert à stocker la matière sèche (en général du broyat de branches ou des feuilles mortes),
- le deuxième bac, appelé "bac d'apport", sert à déposer les déchets de cuisine et de table,
- le troisième bac, appelé bac de maturation, sert à faire mûrir le compost avant son utilisation (6 à 8 mois),
- un quatrième bac ou un andain (sous bâche géotextile) peut être ajouté pour laisser reposer le compost, si le volume de déchets détournés est important sur le site.



UNE ASSEMBLÉE POUR FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE

Espace Roger Dronneau
Vendredi 30 janvier 2026

La section locale de l'Union Nationale des Combattants (UNC) s'est réunie en assemblée générale annuelle le 30 janvier 2026, à l'espace Roger Dronneau, en présence de nombreux adhérents.

La commune était représentée par M. Julien BOUHIÉ, adjoint, Monsieur le maire, absent, étant excusé. Le président de la section locale, M. Jean-Paul BOISNEAU, a tenu à remercier chaleureusement la municipalité pour son soutien constant, notamment à travers la subvention accordée à l'association, et par avance pour celle de l'année 2026.

HOMMAGE

Après avoir excusé plusieurs adhérents empêchés, le président a évoqué un moment plus solennel. Si l'année 2025 n'a heureusement pas été marquée par la disparition d'un membre, ce début d'année 2026 s'ouvre toutefois dans la tristesse avec le décès de la maman de Laurent Manceau, secrétaire de la section, ainsi que celui de Paul Caillaud, ancien d'Algérie. Un hommage leur a été rendu.

VALEURS ET ENGAGEMENT

Fidèle à ses valeurs, l'UNC a également réaffirmé son attachement à la reconnaissance nationale des anciens combattants et à la défense de leur mémoire, dans un contexte international parfois source de polémiques. L'association reste vigilante face à toute tentative de dénigrement du rôle et de l'engagement des soldats.

Le président a ensuite rappelé les modalités de la cotisation 2026, fixée à 29 € (*), conformément aux statuts, et a souligné qu'aucune autre cotisation ne pouvait être perçue au niveau local.

UNE ANNÉE 2025 RICHE

L'assemblée est revenue sur une année 2025 particulièrement active pour la section, avec l'organisation des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, marquées par une forte participation des communes voisines de Saint-Léger-sous-Cholet et Saint-Christophe-du-Bois, la présence des maires, l'accompagnement de la Musique de La Séguinière et l'implication remarquée des enfants des écoles, des membres de l'UNC et de la population.

Un moment fort a également été rappelé : lors de la cérémonie du 8 mai, Dominique Roulet s'est vu remettre le diplôme de Porte-Drapeau – Soldat de France, distinction saluée par l'ensemble des participants.

La séance s'est poursuivie avec le rapport moral présenté par le secrétaire, le bilan financier exposé par le trésorier, avant de s'achever sur les remerciements du président, soulignant l'engagement et l'unité des membres au service du devoir de mémoire.

(*) Cette somme se répartit de la manière suivante :

- 5 € reversés à l'UNC Nationale,
- 11 € destinés au journal *La Voix du Combattant*,
- 13 € pour l'UNC 49 (fédération départementale).



Séguinière Vélo Sport

lance des promenades à vélo ouvertes à tous

À partir du 7 avril 2026, la section cyclo de SVS Séguinière Vélo Sport propose une nouvelle activité conviviale destinée aux habitants de La Séguinière.

Des promenades à vélo autour de la commune seront organisées, spécialement adaptées aux vélos à assistance électrique.

L'objectif est de permettre au plus grand nombre de profiter du plaisir de rouler ensemble, à un rythme accessible, dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Des circuits de 25 à 40 kilomètres seront proposés. Ces distances sont pensées pour rester accessibles.

Le départ sera donné chaque mardi à 9h30, place de la Bastille à La Séguinière.

Que vous soyez déjà adepte du vélo à assistance électrique ou simplement curieux de découvrir cette pratique en groupe, vous êtes les bienvenus.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre au local cyclo le jeudi de 19h à 20h ou contacter le club par mail à l'adresse suivante svs.cyclovtt@gmail.com.



Grand Prix Cycliste Les féminines à l'honneur !

Le Grand Prix Cycliste servira de support au Championnat Régional Féminin de Cyclisme.

Rendez-vous dimanche 7 juin à La Séguinière, sur le circuit de la Ménardière, avec une arrivée rue des Deux-Sèvres.

Deux pelotons 100 % féminins seront au départ pour décerner cinq titres de Championnes des Pays de la Loire.

La journée comprendra trois courses : à 10h00, les hommes (Access 1 à 4) parcourront 61 km ; à 13h30, les U15-U17 féminines disputeront 42,7 km ; à 15h30, les catégories féminines Elite, U19 et Access s'affronteront sur 79,3 km.

Plus de détails sur l'organisation dans le bulletin de mai.

Divers

MUSIQUE LA SÉGUINIÈRE

Concert

Musique La Séguinière organise son concert annuel :

Samedi 7 mars à 20h00
Dimanche 8 mars à 15h00
Espace Roger Dronneau

Bar et collations sur place.
Dans la limite des places disponibles.

HISTOIRE & PATRIMOINE

Recherche photos

L'association histoire et patrimoine de la Séguinière organise une expo sur la guerre 39-45 :

Samedi 14 et dimanche 15 mars
de 14h00 à 18h00
Espace Roger Dronneau

L'association a besoin de vous !

Si vous possédez des photos de prisonniers, des documents, lettres, cartes de combattants, personnes réquisitionnées (STO)... Merci de les envoyer à histoireetpatrimoine.laseg@gmail.com ou venez les déposer lors des permanences qui ont lieu le premier samedi de chaque mois.

SAUVEGARDE DE LA MOINE

Matinée pêche

L'association de pêche « Sauvegarde de la Moine » convit les jeunes ziniérais qui le souhaitent accompagnés de leurs parents à sa matinée d'initiation à la pêche à la truite qui aura lieu :

Dimanche 15 mars de 9h00 à 12h00
au Moulin de la Cour

Sur inscription avec adhésion obligatoire à l'association : carte (journalière ou annuelle) disponible au bar Chez les Frangins La Séguinière, à Décathlon Cholet ou par internet sur <https://www.cartedepeche.fr/>.

CONFÉRENCE DES FINANCEURS

Ateliers Socio-esthétique

Dans le cadre de la Conférence des Financeurs, engagée dans la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, le CCAS de la commune propose de nouveaux ateliers de socio-esthétique.

Ces moments de détente et de bien-être se dérouleront à l'Espace Roger Dronneau, animés par Amélie, professionnelle en socio-esthétique :

Vendredi 27 mars à 14h00
Atelier « Soins du visage »

Vendredi 10 avril à 14h00
Atelier « Beauté des pieds »

Ces ateliers, pensés pour favoriser l'estime de soi, la relaxation et le lien social, sont gratuits et ouverts dans la limite de 10 places par séance.

Inscription obligatoire auprès du CCAS à la mairie au 02 41 56 90 53.

SÉGUI'SINGERS

Chante Humanity

Voyage musical autour de l'humanité

L'ensemble vocal « Ségui'singers », sous la direction de Simon Lefrançois se produit au théâtre Interlude de Cholet :

Samedi 28 mars à 16h00 et à 20h30

Réservation sur HelloAsso ou à l'Office de Tourisme au 02 41 49 80 00 à partir du lundi 16/02.

Tarif : 12 € la place (6 € moins de 10 ans)

Une saison animée pour la SEG TT



Le club de La Séguinière Tennis de Table, au delà des résultats sportifs de ses adhérents, ne cesse de se développer et d'innover, comme en témoigne cette saison particulièrement animée.

Un créneau retraité

Parmi les nouveautés, le club a inauguré cette année un créneau « retraités » le jeudi après-midi de 15h à 17h. Ce temps de pratique rencontre un franc succès et attire également des jeunes pendant les vacances scolaires ainsi que des personnes aux horaires décalés. Cette ouverture à tous les publics, associée à une ambiance familiale et conviviale, explique sans doute le nombre record de 76 adhérents enregistré cette saison.



Le tournoi interne

Côté animations, le club a organisé le vendredi 23 janvier son premier tournoi interne de l'année : le « Double Domino's ». Les équipes, constituées par tirage au sort, avaient pour objectif avant tout de

partager un moment ludique et différent autour de la table. La soirée s'est prolongée dans la bonne humeur autour d'un apéro-repas. Pour l'anecdote, c'est le duo Claudie / Papi qui a remporté cette première édition.

Un tournoi de secteur en 2026

Les prochains mois s'annoncent tout aussi riches. Le club aura l'honneur d'accueillir le tournoi de secteur, le samedi 28 mars, à la salle Pierre de Coubertin. Cet événement rassemblera entre 150 et 200 pongistes de tous niveaux. Une quinzaine de joueurs du club représenteront La Séguinière : les supporters sont donc attendus nombreux pour les encourager !

L'animation Ping-Palet

Enfin, fidèle à la tradition depuis plus de dix ans, le club organisera son incontournable « Ping-Palet » le vendredi 24 avril. Ouvert à tous, ce tournoi original mêle tennis de table et palet lait. Chaque participant repart avec un lot et, surtout, le plaisir d'avoir partagé une excellente soirée.

Participation : 15 € par doublette – repas et boissons sur place – inscription conseillée.

Pour suivre toute l'actualité du club et ses événements, rendez-vous sur <http://lasegtt.free.fr>, ainsi que sur Instagram et Facebook.

Associations et Culture

CLUB DES AMIS RÉUNIS



Lors de l'assemblée générale du Club des Amis Réunis tenue le 22 janvier, Marie Claude Leblanc, présidente du club, s'est adressée aux adhérents réunis à l'occasion du partage de la galette.

Salle des fêtes
Jeudi 22 janvier 2026

Elle a ouvert son intervention en rendant hommage à leur ami Henri, adhérent depuis 2017, très impliqué dans la vie du club et dans le Téléthon. Ses enfants, touchés par la maladie, sont partis trop tôt, tout comme son épouse Jacqueline. Une pensée a été adressée à cette famille Caillaud très éprouvée en ce début d'année et à toutes les personnes ayant perdu un proche au cours de 2025. Une minute de silence a été observée en leur mémoire.

La présidente a ensuite présenté, au nom de toute l'équipe, ses vœux de bonne et heureuse année, en souhaitant à chacun joie et bonne santé. Elle a remercié la municipalité et Monsieur le maire pour leur soutien, ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur engagement lors des installations, des services et des différents événements organisés par le club.

Marie-Claude Leblanc est revenue sur les principales activités de l'année écoulée, évoquant l'intégration de la section tarot au sein du club, les rencontres hebdomadaires, la sortie au cabaret ainsi que les voyages organisés, notamment au Portugal et en Belgique. Elle a rappelé l'importance des réunions entre clubs environnants pour décider du tarif d'inscription, des consommations, des dates des concours ; cela permet également de voir les actions intéressantes proposées autour de nous.

Elle a rappelé les animations organisées dans le cadre de la Semaine Seniors : après-midi avec les jeunes de la MFR de La Romagne, thé dansant proposé par la municipalité...

Elle a ensuite présenté les principaux rendez-vous à venir, parmi lesquels le repas de printemps et celui de Noël, le pique-nique au Moulin de la Cour, les concours internes et externes sans oublier les goûters de saison (bottereaux, bûche de Noël et galette des rois).

Il a également été rappelé que le club fonctionnait durant les mois d'été.

Les adhérents ont été invités à penser à l'utilisation de leurs bons d'achat à la boucherie et à la superette du centre-bourg.

Pour conclure, la présidente a rappelé le fonctionnement du club, les dates importantes à retenir et a encouragé la participation aux concours organisés par les communes voisines. Elle a enfin invité les personnes souhaitant s'investir davantage à rejoindre le bureau avant de procéder au vote et de clore la réunion par le partage de la galette.

Principales dates à retenir en 2026

Voyage « Proconfort »
Jeudi 5 mars

Concours intercommunaux
Lundi 27 avril
et mercredi 16 septembre

Pique-nique
Jeudi 18 juin

Repas de Noël
Jeudi 10 décembre

Bridge Club Choletais



Grand tournoi de bridge à Cholet les 18 et 19 avril 2026

Le Bridge Club Choletais, présidé par un habitant de la commune M. Jean-François Defontaine, organise les 18 et 19 avril prochains un tournoi régional inter-clubs à la Meilleraie à Cholet.



Ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Bridge, cet événement sera exceptionnellement accessible aux non-licenciés, qui pourront participer à un tournoi parallèle.

Depuis sa présidence en 2018, M. Defontaine œuvre pour démocratiser le bridge, souvent perçu comme un jeu confidentiel et élitiste, et le rendre accessible à tous. Ce sport de l'esprit attire désormais des joueurs de tous horizons, et chacun peut progresser quel que soit son niveau ou son milieu social.

Le tournoi principal s'adresse aux joueurs de D6 jusqu'à D1, niveau supérieur de compétition. Les épreuves se dérouleront le samedi de 13h à 20h et le dimanche de 10h à 17h. Le public est vivement invité à venir observer et découvrir le bridge en direct (1 300 joueurs répartis sur 350 tables).

Jusqu'à 50 bénévoles du club sont mobilisés pour assurer l'organisation : installation des tables, gestion des repas... ; l'office du Tourisme du Choletais apportant un appui logistique pour les réservations d'hôtels.

Le président du club invite donc tous les habitants à venir assister au tournoi et découvrir ce sport captivant.

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire au tournoi en tant que joueur non licencié, vous pouvez contacter Jean-François Defontaine au 06 13 02 25 49.

Banquet des Classes 6

Vous êtes né(e) en 1946, 1956, 1966, 1976, 1986, 1996 ou 2006 et vous êtes natif(ve) ou nouvel(le) habitant(e) de La Séguinière.

Les Classes 6 vous invitent à célébrer votre changement de dizaine lors d'un grand banquet convivial : **samedi 24 octobre à 12h30 à la salle des fêtes de La Séguinière**

Au programme : repas, jeux, retrouvailles, convivialité et soirée dansante !

Pour participer ou obtenir des informations, contactez votre référent avant le 30 juin :

- 20 ans : Balthazar Coulon – 06 45 92 14 66
- 30 ans : Teddy Bonnet – 06 16 79 03 46
- 40 ans : Céline Dixneuf – 06 63 73 66 74
- 50 ans : Arnaud Baudry – 06 95 49 81 39 48
- 60 ans : Bernard Tricoire – 06 33 81 39 48
- 70 ans : Jean-Marie Hayault – 06 21 02 78 98
- 80 ans : Jean-Luc Rouleau – 02 41 56 99 24

Histoire & Patrimoine

Exposition exceptionnelle
sur la guerre 1939-1945



ÉVÈNEMENT 14 ET 15 MARS 2026

À l'occasion des 80 ans de la Libération, l'association Histoire & Patrimoine (H&P) propose une exposition exceptionnelle consacrée à la 2nde Guerre mondiale, les samedi 14 et dimanche 15 mars 2026, à l'Espace Roger Dronneau.

Le V de la victoire
Collection personnelle de
Jean-Paul Tricoire

Créée en 2010, l'association Histoire & Patrimoine compte aujourd'hui près de 90 adhérents. Elle est présidée par Marie-Sophie Gantois, qui a succédé au président historique Georges Rochais, désormais vice-président avec Jean-Louis Dillé. Le bureau est complété par Michel Baron et Yannick Chiron, secrétaire.

L'idée de cette exposition est née à l'initiative de Jean-Paul Tricoire, à partir de photographies familiales prises lors de la Libération, notamment en bas de la rue du Paradis (cf. photo ci-dessus).

À la suite de cette démarche, l'association a lancé un appel aux habitants afin de recueillir des photos, documents et objets relatifs à la Libération, mais aussi plus largement à la Seconde Guerre mondiale.

Objets, documents et véhicules d'époque

Cette mobilisation a permis de constituer une collection riche et variée, comprenant notamment des documents et témoignages sur le STO (Service du Travail Obligatoire), comprenant des écrits de souvenirs personnels. Un film dédié à ce thème sera projeté durant l'exposition. Ce travail a été mené plus particulièrement par Jean-Louis Bondu et Benoît Marinier.

Les visiteurs pourront découvrir de nombreux objets, photographies et documents d'archives, ainsi que des véhicules d'époque (jeeps, camions...), qui devraient être visibles dans la cour de l'Espace Roger Dronneau.

Deux après-midis seront consacrés à cette manifestation. Les adhérents bénévoles de l'association seront présents pour accueillir le public et commenter les différents supports exposés.

Un devoir de mémoire à ne pas manquer

Si la quantité et la qualité des éléments réunis sont très satisfaisantes, l'association regrette toutefois le manque de prêts spontanés de la part des habitants malgré la campagne de communication menée ces dernières semaines. Les bénévoles auraient été ravis de découvrir de nouveaux objets ou documents venant enrichir cette belle collection.

Il est toutefois encore possible, même au dernier moment, de proposer des éléments en contactant l'association, Yannick Chiron, par tél. (06 95 37 64 49) ou par mail (histoireetpatrimoine.laseg@gmail.com).

Cette exposition retrace un pan important de l'histoire de la commune, qui a marqué toute une génération et dont les témoins directs se font aujourd'hui rares. Les bénévoles d'Histoire & Patrimoine sont désormais les passeurs de mémoire.

L'exposition sera visible dans la salle dédiée à l'association, ainsi que dans les salles attenantes mises à disposition par la commune à l'Espace Roger Dronneau : **samedi 14 et dimanche 15 mars 2026 de 14h00 à 18h00.**

Le dimanche, jour des élections municipales, sera une belle occasion de compléter sa sortie citoyenne par un détour au 20 rue du Manoir, pour découvrir ces témoignages du passé.

Ce serait aussi une juste reconnaissance pour les bénévoles qui consacrent temps et énergie à transmettre l'histoire locale, non seulement à travers cette exposition, mais aussi par leurs nombreuses actions menées tout au long de l'année : articles pour le bulletin municipal, travaux de restauration du patrimoine, création de plaquettes de communication...

HOMY CONSEIL

un courtier en travaux à votre service à La Séguinière



Depuis la fin de l'année 2025, la commune accueille une nouvelle société spécialisée dans la rénovation, la construction et la décoration : Homy Conseil, dirigée par Monsieur Jordan Paredes.

Fort d'une expérience de plus de huit ans à Cholet, où il exerçait rue Nationale, M. Paredes propose désormais ses services depuis un local plus spacieux situé au 23 avenue de Nantes.

Un interlocuteur unique

Homy Conseil se positionne comme un véritable partenaire pour tous types de projets : rénovation de cuisine, salle de bain, salon, chambre ou séjour, extensions et même construction complète de maisons. Grâce à son expertise en architecture intérieure et à sa formation initiale

dans l'enveloppe du bâtiment, Jordan Paredes accompagne ses clients de la conception à la réalisation. Son objectif : que chaque projet se déroule en toute sérénité et que le client soit pleinement satisfait.

Fonctionnement

En tant que courtier en travaux, M. Paredes agit comme intermédiaire entre ses clients et un réseau d'artisans qualifiés. Il évalue le projet avec le client, établit un budget global, sélectionne les meilleurs artisans de la région et négocie les tarifs. Une fois l'estimation validée, le client reçoit un plan 3D ainsi que les devis détaillés, et Homy Conseil supervise l'ensemble du chantier jusqu'à la livraison.

Des services personnalisés

La prestation d'Homy Conseil est entièrement gratuite pour le client. M. Paredes se

rémunère uniquement auprès des artisans et fournisseurs, sur le chiffre d'affaires global réalisé avec eux. Travaillant régulièrement avec un réseau fiable et expérimenté, il garantit des prestations de qualité. Pour les projets de cuisine, il collabore également avec des cuisinistes et propose différentes options de mobilier adaptées aux besoins et aux goûts de chacun.

Contact et informations

Pour toute demande de renseignement ou pour présenter votre projet, vous pouvez rencontrer M. Paredes dans son showroom à La Séguinière, l'appeler au 06 95 45 55 75, lui écrire à contact@homyconseil.com ou consulter le site www.homyconseil.com



« Avec Homy Conseil, vos projets de rénovation ou de construction sont entre de bonnes mains, du premier conseil jusqu'à la réalisation finale » J. Paredes.

Maison Mabit

Deux départs à la boulangerie

La boulangerie Mabit tournait une page, ce samedi 31 janvier 2026, avec le départ de deux vendeuses bien connues des clients.

Après 18 années passées derrière le comptoir, Annie Cossart, embauchée à l'époque par M. Pionneau père, quitte l'établissement, laissant le souvenir d'un accueil particulièrement souriant.

Anaïs Pellon, arrivée il y a 5 ans pour découvrir le métier, s'apprête quant à elle à vivre une nouvelle aventure professionnelle avec la reprise d'une boulangerie-pâtisserie avec son conjoint, dans les Mauges.

Nous leur adressons tous nos remerciements pour ses années passées au service de la population et leur souhaitons bonne chance et bon courage pour la suite.



De gauche à droite : Annie Cossart, Delphine Mabit, Anaïs Pellon et Vincent Mabit.